L'ARC

UNE AUTRE ÉCOLE

RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Sommaire

3 Le mot des présidents

4 - 6 Regards croisés sur l'ARC

7 Le fil rouge de l'année

8 - 11 Visite de l'ARC - Fureur de lire et les droits de l'enfant - le livre - L'arbre à voeux

12 - 13 Rentrée 2019

14 - 15 Le projet «charter» - L'ARC Solidaire

16 - 17 Réorganisation de l'ARC : la mission des psychopédagogue

18 Le SPES

19 L'ARC en un clin d'oeil

20 - 21 Le marché de Noël - Acronymes & Cie

22 Visite de Madame Capeder

23 Semaine de cohésion

Le mot des présidents

Depuis 1987, « l'ARC, une autre école « a toujours visé le meilleur pour offrir à chaque élève accueilli une prise en charge de grande qualité.

Cette année encore, sous la direction de Monsieur Pierre-Yves Duparc, tous les collaborateurs de l'école ont contribué à atteindre cet objectif, à relever ce défi, malgré les difficultés rencontrées en vue de permettre à chacun de poursuivre la meilleure scolarité possible.

Nous avons, durant cette année, accueilli de nouveaux membres au Conseil de Fondation.
Nous avons travaillé à l'insertion de « l'ARC, une autre école « dans le dispositif spécialisé genevois en complémentarité et en appui. Nous avons aussi entrepris une réflexion associant collaborateurs et membres du Conseil de Fondation en vue de penser à l'avenir.

Je termine ce mot en remerciant très sincèrement tous ceux qui ont mis leur énergie à l'atteinte de ces objectifs et au développement de ces projets.

L'an prochain, le Conseil de Fondation aura un nouveau Président à qui j'adresse déjà mes vœux de bienvenue pour exercer cette fonction passionnante.

Je vous souhaite à tous bon vent dans la suite de cette aventure que j'ai eu le plaisir et la fierté d'accompagner pendant de nombreuses années.
Gardons en tête cette phrase du Professeur Philippe Meirieu :

«Soyons inventifs, donnons-nous le droit d'imaginer que les choses puissent être autrement.»

Jean-Paul Biffiger
Président jusqu'au 8 avril 2019

Depuis un peu plus d'une année, j'ai accepté de prendre la présidence et la suite de Jean-Paul Biffiger.

Deux mots me viennent à l'esprit en lien avec cette expérience : découverte et plaisir.
Découverte de l'école, des locaux, des collaborateurs, de l'organisation, des élèves, des familles et des membres du Conseil.
Plaisir de revoir des personnes ou d'en rencontrer de nouvelles.
Découverte de la mission, des responsabilités, des collaborations.
Plaisir de faire avancer la réflexion, de contribuer à donner les conditions les plus favorables possibles, d'évoquer des pistes d'avenir et d'échanger au sein du Conseil.

Impressionnant ! Arrivé avec mon parcours lié à l'enseignement ordinaire, j'ai été confronté à une autre façon de « faire l'école » et je dis « bravo et merci ! » à toute l'équipe enseignante, éducative, thérapeutique, administrative, accompagnante, dirigeante pour l'engagement quotidien au service des élèves et des familles.

Je n'oublierai pas de remercier également l'ensemble des membres du Conseil de Fondation, à qui j'ai demandé de m'épauler dans cette transition pour « faire avancer » L'Arc et sur lesquels je sais pouvoir m'appuyer.

Toute notre gratitude enfin à Jean-Paul Biffiger pour tout ce qu'il a accompli au cours de ces …. dernières années et bon vent dans la suite de ses projets !
Au plaisir de continuer ensemble l'aventure de L'Arc.

François Stocco
Président élu le 8 avril 2019

Regards croisés sur l'ARC

Vous avez accepté de prendre la présidence du Conseil de Fondation de L'ARC. Dans quelles circonstances et pourquoi ?

François Stocco (FST) : Pierre-Yves Duparc m'a contacté pour voir si j'étais intéressé et disponible pour assurer la relève de Jean-Paul. D'un côté, j'étais tenté et flatté qu'on ait pensé à moi, car je renouais avec un monde qui m'était familier et pour lequel j'ai toujours de l'intérêt après mon changement d'orientation professionnelle, et je retrouvais Pierre-Yves ainsi que d'autres personnes que j'avais côtoyées avec plaisir, avec de l'amitié et de belles expériences de collaboration. D'un autre, je me demandais si c'était bien raisonnable de prendre cette responsabilité et cette charge, importantes et pas anodines puisqu'il s'agit d'une institution prenant en charge 70 enfants et presque cinquante employés. Ce n'était pas une décision à prendre à la légère ! Après avoir pu comprendre en quoi consistait le rôle du président, après avoir bien réfléchi, je me suis décidé en partant de l'idée que je n'allais pas être seul pour « conduire le bateau ». J'ai sollicité la vice-présidente, puis les membres du Conseil, pour leur dire que j'acceptais en comptant sur eux pour partager le travail, mais aussi pour bénéficier de leurs domaines d'expertise dans les dossiers qui étaient les nôtres. Après une année, j'ai le sentiment de pouvoir m'appuyer sur ce collège et sur Pierre-Yves avec confiance et efficacité. J'ai du plaisir dans cette aventure, avec une disponibilité et une expertise bien moindre que celles de Jean-Paul, mais j'ai l'impression que «ça fonctionne» !

Jean-Paul Biffiger (JPB) : Je suis sûr que cela fonctionne et je sais que cette gouvernance s'inscrit dans la bonne voie. Il est essentiel de pouvoir utiliser les magnifiques compétences qui sont représentées dans le Conseil de Fondation.

En ce qui me concerne, au terme d'une carrière de 40 ans au service de l'enseignement spécialisé – appelé alors le Service Médico-Pédagogique (SMP) - où j'ai débuté comme enseignant, puis comme inspecteur pour en prendre la direction pendant plusieurs années, Jacqueline Dussex, fondatrice et directrice de L'ARC, une autre école m'a immédiatement proposé d'entrer au comité. J'avais d'autres propositions mais j'ai très vite accepté car, pour moi, L'ARC était un lieu dans lequel il était possible d'inventer des prises en charge, différentes et complémentaires à celles du SMP pour répondre au mieux aux besoins des élèves et de leur famille. Cette notion de complémentarité est essentielle à mes yeux et d'ailleurs, Mme Anne Emery-Torracinta, présidente du Département de l'Instruction Publique, l'a parfaitement expliquée lors d'une audition de L'ARC devant les députés de la commission de l'enseignement. À cette occasion, elle a pu également témoigner de la qualité des prestations offertes - ce dont je suis intimement persuadé – et aussi de l'intérêt du travail en équipe pluridisciplinaire. Lors de mon mandat, j'ai pu travailler avec le comité sur deux dossiers importants : le passage d'une association à celle d'une fondation et la désignation d'un successeur à Jacqueline Dussex qui prenait alors la direction de L'Acore.

FST : Effectivement la collaboration est essentielle et l'esprit du « on bosse ensemble » doit exister aussi dans le Conseil. Il doit pouvoir donner des moyens à la direction, à l'équipe de répondre à l'évolution des besoins des élèves accueillis.

JPB : Raison pour laquelle il me paraît primordial de laisser une place dans les séances pour connaître ce qui se vit dans l'école.

Que représente L'ARC à vos yeux ?

FST : L'ARC est une école différente, avec un encadrement différent et une ouverture qui me semble remarquable par rapport à tous les élèves qui lui sont confiés.

JPB : Un travail en équipe pluridisciplinaire voulu et accepté par tous. Ce n'est pas facile mais une fois encore, c'est cette complémentarité qui permet qu'on parle d'un enfant avec tous les professionnels pour mieux le comprendre et mieux répondre à ses besoins. Pour des raisons financières, nous avons dû, à un moment, restructurer l'école. Ma priorité était de ne pas toucher à l'encadrement pédagogique. Au final ce sont des prestations touchant à des disciplines spécifiques ainsi qu'une diminution du taux de l'équipe thérapeutique qui ont été nécessaires. Il fallait pouvoir maintenir une prise en charge des élèves en classe avec un effectif réduit, et ainsi pouvoir défendre cette caractéristique de l'enseignement spécialisé par rapport aux parents.

FST : Peu après la rentrée scolaire 2019, le Conseil de Fondation a accueilli des représentants des différents métiers de l'équipe. J'ai pu constater leur capacité à se causer, de se parler librement ; ils ont donné cette impression de vouloir aller plus loin dans la compréhension des besoins et de chercher à comment y répondre.

JPB : À L'ARC, je peux dire que nous avons pu redonner à chaque professionnel son métier à l'intérieur de l'institution.

Comment situez-vous L'ARC dans le paysage scolaire genevois ?

FST : Elle est une des deux écoles spécialisées subventionnées, qui offre une alternative aux parents, aux enfants, aux structures spécialisées de l'école publique. Peut-être par son côté école privée ? J'avoue que, malgré ma bonne connaissance du paysage scolaire genevois, j'en n'avais pas pris conscience avant de mieux connaître L'ARC.

JPB : Si le travail d'accompagnement des familles peut se faire dans les structures publiques, je suis bien placé pour le dire, celui-ci est particulièrement soigné à L'ARC. Le respect et l'écoute des familles est prioritaire, j'ai pu le constater. Cette envie et cette volonté de l'équipe de pouvoir répondre aux demandes nous ont même amenés à créer une association qui a mandaté une coordinatrice sociale. Je sais qu'il faut se questionner sur les limites de son intervention mais la qualité des relations familles-école est une des spécificités qui font de L'ARC son caractère unique

Pourquoi L'ARC n'est pas un regroupement de classes spécialisées de plus de l'OMP ?

FST : Justement ses spécificités ! Le travail en collaboration de différents métiers qui ne se retrouvent pas dans l'enseignement spécialisé «régulier», le fonctionnement, l'histoire, la possibilité de trouver encore plus de voies et de différenciation font que c'est une école différente. Le panel des compétences qui interviennent au jour le jour au sein de l'école, l'engagement des collaborateurs et de la direction. Sa structure de gouvernance également, qui lui donne une forme de flexibilité et de réactivité qui ne se trouve à mon avis pas dans l'enseignement spécialisé. Son corollaire : la question des finances, qui ne sont pas illimitées et pour lesquelles il faut faire preuve d'ingéniosité et d'économie.

JPB : Les avantages et les incon-

vénients du contrat de prestation effectivement. La notion d'école séparée m'agace. Séparée de qui, de quoi ? L'ARC est une entité avec un effectif raisonnable permettant un suivi individuel. Elle offre une possibilité de répondre aux besoins des élèves dont on doit évaluer, comme le disait le Professeur Manzano, pour qui j'ai une profonde admiration et un respect indéfectible : quelle est sa capacité à évoluer dans un grand groupe ? Dès lors il faut choisir la meilleure place pour l'enfant, car c'est une chance qu'on lui offre. Une chance qui doit malgré tout être limitée dans le temps. Je pense qu'un élève ne devrait pas faire carrière dans l'enseignement spécialisé. Quel que soit son lieu de vie, si l'élève peut profiter de cette chance d'être orienté dans le meilleur lieu pour lui, et que ce lieu est L'ARC, il doit pouvoir profiter de la structure de L'ARC !

Quelle crainte avez-vous lorsque vous imaginez l'avenir de L'ARC ?

FST : Elles pourraient être de nature financière, avec des ressources qui diminueraient progressivement et des collaborateurs qu'il faudrait remercier. ...
JPB : … Je ne crois pas à l'idée d'une coupe brutale. Qu'est-ce que l'État pourrait faire avec les 70 élèves qu'elle accueille ?
FST : Effectivement mais que faire contre des coupes successives. Les mécanismes d'un vote de budget sont complexes.
JPB : Ma crainte est que L'ARC soit absorbée par le système en perdant ses spécificités, ses valeurs ce qui en fait une école à part mais ouverte et sachant s'adapter.

Quel est votre vœu le plus cher pour l'avenir de L'ARC ?

JPB : Justement une école toujours plus ancrée dans le dispositif genevois. Une école en permanence en évolution par rapport aux besoins des élèves : on agit en fonction de ce qui se présente. Je me rappelle qu'à l'origine de la création des EFP, nous nous étions donné 2 ans pour que les élèves puissent trouver une place pour un CFC ; au bout de deux ans , aucun élève n'a décroché une place. La seule question était : que fait-on ? Même si ce type de remise en question est difficile à admettre pour les collaborateurs …
FST : … pour ne pas oublier qui sont les élèves, justement ceux qui ont le plus de besoins. Quant à moi, je souhaite que L'ARC puisse se renforcer, qu'elle bénéficie des ressources et d'une énergie sans cesse renouvelées pour ses collaborateurs et son directeur.

Comment voyez-vous L'ARC dans 10 ans ?

FST : Toujours active, peut-être offrant davantage de places, avec des locaux qui permettent davantage de possibilités pour les élèves et les collaborateurs.
JPB : Une école avec quel effectif et quelle population ? L'ARC accueillera -t-elle des élèves plus jeunes, plus grands… et je rejoins François, dans quels locaux ?

Le fil rouge de l'année

Chaque année, l'école choisit un thème annuel pour lequel des activités spécifiques sont proposées et réalisées par les élèves. Le fil rouge de l'année scolaire 2018-2019 a été le livre et en 2019-2020, les droits de l'enfant.

Tout au long de l'année, des activités en lien avec ces thèmes vont être proposées aux élèves.

Elles s'inscrivent dans le processus d'éducation ou de démarche scientifique qui est valorisé dans le Plan d'Etudes Romand (PER). Cette démarche scientifique est faite d'attitudes (curiosité, remise en question de son idée, exploitation positive de ses erreurs…) et de capacités (faire des hypothèses, expérimenter, constater…).

Ainsi, à la manière de la pédagogie de la découverte utilisée à L'ARC en complément d'une pédagogie plus explicite, la démarche scientifique demande à l'élève qu'il s'implique face à une situation donnée, qu'il s'interroge, qu'il analyse les caractéristiques, qu'il émette des hypothèses, qu'il se trompe, qu'il prenne des informations, qu'il en tire des conclusions et qu'il les confronte aux données initiales.

En plus de cette posture de chercheur, les élèves travailleront les autres domaines disciplinaires en lien avec le fil rouge.

Oeuvre réalisée en terre cuite par les enfants

Visites à L'ARC

Aussi souvent que possible, la direction et l'équipe pédagothérapeutique de L'ARC souhaitent et apprécient partager la réalité de l'école avec des professionnels de l'extérieur ou des autorités de son département de tutelle. Ainsi en 2019, de nombreux visiteurs ont passé quelques heures ou plusieurs jours à L'ARC.

Si la visite de **Mme Capeder**, Directrice générale de l'Office médico-pédagogique (OMP) fait l'objet d'un article dans ce rapport d'activités car il permet d'évoquer les préoccupations pratiques de la prise en charge d'élèves à besoins particuliers, le point d'orgue de l'année pour une institution comme L'ARC a sans conteste été la visite de la Présidente du Département elle-même. Courant avril, en effet, **Mme Emery-Torracinta** s'est effectivement déplacée jusqu'à Thônex.

La volonté politique de Mme Emery-Torracinta est l'école inclusive ; son vœu est de pouvoir scolariser chaque élève dans son école de quartier. Pour autant, elle est consciente du fait que, dans certains cas, des élèves ont besoin de prises en charge dans des structures spécialement adaptées répondant à leurs besoins. L'objectif de L'ARC était de lui montrer « pour de vrai » ce qu'elle proposait en 2019.

Dans cette perspective, la Présidente a visité le bâtiment, passé quelques instants dans des classes, rencontré l'équipe des collaborateurs lors de la récréation. A travers l'exemple de vignettes anonymes et en présence de représentants des différents métiers de L'ARC, des discussions ont eu lieu à propos du travail d'une équipe multidisciplinaire et de thématiques telles que l'importance des stages lors de l'admission des élèves, la nécessaire et régulière exigence d'adaptabilité d'une structure comme la nôtre aux besoins des nouveaux élèves au bénéfice de mesure de pédagogie spécialisée, de l'importance pour L'ARC de l'accompagnement social de certaines familles ou encore de l'offre des dispositifs scolaires pour élèves qui quittent L'ARC au terme de leur parcours primaire.

Dans le courant de l'année, L'ARC a aussi eu le plaisir d'accueillir, en lien avec les DESI (Directrice des établissements spécialisés et de l'intégration), plusieurs collaborateurs de l'OMP. A la suite de visites réciproques, L'ARC a pu encore organiser conjointement un échange de pratiques avec des collaboratrices du Pôle ressources de l'institut privé de Florimont et travailler avec Pôle Autisme afin de répondre aux questions de prises en charge d'élèves TSA (trouble du spectre autistique).

Enfin, avec le souci constant de pouvoir s'inscrire comme une institution favorisant la formation, L'ARC a reçu des étudiants de divers horizons : des élèves du CO (Cycle d'Orientation), du CFPP (Centre de Formation Pré-Professionnelle) de la HETS (Haute école de travail social) et de la MESP (Maîtrise universitaire en enseignement spécialisé).

La fureur de lire et les droits de l'enfant.

Les enseignantes chargées de soutien pédagogique de L'ARC ont proposé quelques activités simples autour des droits de l'enfant et de la lecture durant la semaine du 18 au 22 novembre.

C'était l'occasion de marquer le 30ème anniversaire de la Convention des droits de l'Enfant et en même temps la semaine de « la fureur de lire » à Genève. Leur choix s'est porté sur des activités « clins d'œil » permettant aussi de promouvoir les bibliothèques installées dans les couloirs…
Le programme de cette semaine particulière a rencontré un joli succès et tous les utilisateurs de L'ARC ont pu partager tout ou partie des activités suivantes en lien avec la bibliothèque :

15 minutes de lecture par jour dans chaque classe

: l'idée était que chaque enseignant propose à ses élèves d'aller chercher un livre ou deux dans la bibliothèque du couloir et de les lire où bon lui semblait sur l'étage. Pour les plus jeunes et les élèves qui avaient des difficultés en lecture, des histoires ont été lues à voix haute.

Pendant chaque récréation

de la semaine du 18 au 22 novembre, un adulte qui surveillait proposait une histoire sur **les droits humains** à lire au deuxième étage pour les élèves qui le souhaitaient.

Des boîtes remplies de livres

divers et variés empruntés aux Bibliothèques municipales étaient proposées aux classes. Les boîtes «ont voyagé» entre les classes durant la semaine.

Le livre

Les retours des collaborateurs de l'équipe concernant les activités proposées autour du livre en fin d'année scolaire ont fait état des nombreuses idées qui ont permis aux élèves de se familiariser à cet objet sous toutes ses coutures : de la découverte à la réalisation de l'objet lui-même sans compter l'impact sur l'apprentissage même de la lecture.

Elles ont permis de confronter la représentation du livre par l'élève – dans des activités menées en classe, et par l'enfant – en faisant entrer le livre dans un environnement plus large, par exemple en prolongeant certaines activités dans la famille ou lors de sorties.

Pour les plus jeunes, sans être lecteurs ni écrivains, les élèves ont bien compris ce qu'était l'objet. Pour les plus grands, la manière d'appréhender le livre apportée par l'enseignante de soutien pédagogique à travers de multiples activités de promotion du livre, de bibliothèque de classe, de lectures suivies a permis aux élèves de se découvrir de nombreux centres d'intérêts.

Des sujets tels que la ségrégation ou la discrimination qui annonçaient déjà le fil rouge suivant, ont suscité de nombreuses discussions complétées par l'étude de biographies de personnages qui ont marqué l'histoire.

Pour d'autres, le travail du livre leur a permis de devenir durant cette année scolaire de véritables écrivains en réalisant leur propre livre.

Dans l'école, le rayonnement de cette activité ne s'est pas limité au cadre de la classe : les livres ont aussi envahi les couloirs de l'école. Des bibliothèques, de véritables espaces de détente ponctuelle y ont été installées et les bureaux des logopédistes ont été le lieu de promotion de livres et de lectures thématiques.

L'arbre à vœux est un projet collectif qui a été réalisé lors de la semaine de cohésion qui a lieu cet automne.
Le tronc a pu pousser en s'accrochant à la structure du bâtiment.
Chaque élève a pu par la suite lui suspendre son vœu le plus cher…

DECOUVRIR IMAGINER

Rentrée 2019

Quelques semaines après la rentrée, les professionnels de l'équipe ont interrogé le système qu'ils avaient mis en place car il ne leur semblait plus optimum d'une part en raison du renforcement du poste d'enseignant chargé de soutien pédagogique (ECSP) et d'autre part parce qu'il était primordial d'offrir des moments d'apprentissage des compétences transversales en réponse aux besoins de nombreux élèves de l'école.

En fonction des spécialisations de chacun des corps de métiers composant l'équipe pédago-thérapeutique de l'école, il a été décidé que l'appui aux élèves relatif aux disciplines scolaires serait prioritairement de la compétence des ECSP et que celui concernant par exemple, les habiletés sociales, l'autonomie ou encore l'estime de soi serait lui, de la compétence des psychopédagogues. Ces derniers sont également chargés du suivi de la mise en place des mesures individuelles de soutien pour chacun des élèves qu'ils suivront désormais tout leur scolarité.

Dans cette nouvelle organisation, le travail des logopédistes reste essentiellement centré sur la thérapie proposée aux élèves qui rencontrent des difficultés dans l'apprentissage oral ou écrit de la langue. Une intervention en classe de leur part n'est pas impossible tout comme la conduite d'un projet particulier avec un professionnel de l'équipe autour d'une activité en lien avec leur spécialité.

Bien sûr tous ces professionnels travaillent pour une institution et si les territoires semblent mieux déterminés, les frontières sont perméables et la vie de l'école peut amener l'un ou l'autre de ces professionnels à reprendre n'importe quelle situation qui nécessite l'intervention d'une adulte.

Situation à la rentrée 2019-2020

MISSIONS	Hors contrat de prestations							**TAUX**
SPES	YRI * 50% + MBR 50% + JBO 25% + CPL 65%							190 %
	CONTRAT DE PRESTATIONS							
ECSP	MME 75 %							175 %
TIT	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7	
	NRO 75% CPL 25%	LHA 75 % MBR 25%	JNS 75 % CPL 25%	YRI 50% NSU 50%	ALO 75% JBO 25%	DFI 100%	RLA 100%	700 %
PSYCHOPEDAGOGUE	FRO 75% + LPO 75% + PBR 100%							250 %
LOGOPEDISTE	CJM 75 % + FPI 50% + MDM 50% + TMO 50% +YDU 50% (+ stage 40%)							275 %
ÉDUCATEUR	LVO 80% (+ éducatrice en formation CFA 60%)							
ADMINISTRATION	Compta. DCO 100%	Secret. PDU 50%	DIR-E. PYD 100 %	DIR ADJ. LVO 20 %	ENTRETIEN EFG 40 %			310 %
TOTAL EQUIPE FIXE								1790%
ACCOMPAGNANTS	5 accompagnants							

**Les trois lettres majuscules désignent le nom d'une collaboratrice ou d'un collaborateur*

À la rentrée 2019, pour compléter l'équipe - très stable dans son ensemble mais dont certains taux de travail ont varié - et permettre l'occupation de nouvelles fonctions telles qu'un poste d'ECSP ou d'enseignant chargé de SPES, deux enseignants ont été engagés ainsi qu'une logopédiste à temps partiel.

Durant cette année, les élèves ont pu également bénéficier de compétences d'enseignants de disciplines spéciales (éducation physique, arts visuels), d'arts-thérapeutes (marionnettes) et d'un maître en aïkido.

Par ailleurs de manière plus ponctuelle, des intervenants extérieurs sont venus partager leur passion ou leur métier afin de proposer des ateliers dans des domaines variés comme l'audio-visuel.

Des nouvelles de la semaine préparatoire

L'organisation des stages de l'exercice précédent avait été difficile, les informations concernant les futurs élèves étant arrivées très tardivement. Cette préoccupation avait fait l'objet d'un article dans le rapport d'activités de 2018. Avec le concours d'Odile Bossoney, Directrice de l'enseignement spécialisé et de l'intégration (DESI), responsable du flux des élèves pour L'ARC, la rentrée 2019 s'est beaucoup mieux passée et l'équipe avait pu accueillir quelque 14 élèves à la fin mai. Deux stages ont pu démontrer que L'ARC, pour des raisons diamétralement opposées, n'était pas le meilleur lieu d'accueil pour ces élèves.

Ainsi, globalement même si tous les élèves n'étaient pas encore connus au moment des vacances estivales, la rentrée 2019 a été plus sereine que celle de l'an dernier.

Rentrée 2019 : quelques chiffres

L'organisation particulière de deux années scolaires à cheval sur une même année civile accentue les mouvements de rotation d'un certain nombre de personnels qui ne sont pas au bénéfice de contrat de travail à durée indéterminée. Ainsi en 2019, ce ne sont pas moins de 47 personnes qui ont travaillé à L'ARC parfois de manière très partielle ou avec des mandats de remplaçants, de stagiaires (logopédie et comptabilité) ou d'accompagnants des élèves sur la pause de midi.

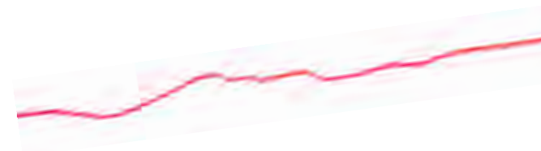

Le «project charter»

Le « project charter » est un document dont l'objectif est de permettre au Conseil de Fondation de se centrer sur les priorités concernant l'avenir de L'ARC.

Outil de pilotage pour la gouvernance, il est né de préoccupations diffuses relatives aux évolutions de l'environnement au large du terme, de l'école, et de la réflexion concernant la volonté du Conseil d'anticiper les changements relatifs pour assurer la pérennité de l'école et de la Fondation.

Ainsi dans un contexte politique tourné vers une école plus inclusive, une époque marquée par le changement des procédures de l'évaluation des besoins des élèves, et une évolution des besoins toujours plus complexes pour une nombre croissant d'élèves, le Conseil doit composer avec ces points de controverses sur lesquelles il ne peut agir efficacement et intelligemment que dans des partenariats renforcés notamment avec l'État.

Afin d'éviter de se disperser dans des opportunités qui apportent des solutions partielles aux besoins évoqués sans une vision globale, le Conseil de Fondation a décidé de se doter d'un outil permettant de s'interroger sur les grandes questions identifiées comme des frustrations et de chercher à savoir comment et pourquoi les optimiser. Dans cette perspective de développement possible de L'ARC, trois domaines ont été déterminés en priorité : l'accueil des élèves, l'offre de prestations et le financement.

La première étape qui nous a occupés en 2019 est celle de l'analyse des thèmes de frustration évoqués ci-dessus afin de définir les besoins en listant de manière exhaustive les pistes des raisons de leur optimisation, puis dans un deuxième temps, de prioriser ces réponses aux besoins pour permettre au Conseil puisse déterminer son axe prioritaire.

Cette priorité identifiée, en l'occurrence celle de l'amélioration des apprentissages des élèves, permet d'interroger l'ensemble des propositions faites, des opportunités qui se présentent ou des décisions prises dans la plus-value qu'elles apportent au service justement de cette priorité.

La liste des recommandations établie en juin 2019, en lien avec cette priorité, a permis de réaliser le bilan des démarches effectuées et de fixer des objectifs à atteindre ainsi que leur délai. Dans cette perspective, des questions d'organisation de l'école tant en termes de cahier des charges des métiers de l'équipe pluridisciplinaire que d'utilisation des ressources allouées, des outils de suivi de l'évolution des élèves, des questions d'accompagnement social des élèves ou encore de l'adaptation des locaux ont pu être discutée en commission ou en séances plénières du Conseil.

L'analyse de chacun de ces sujets de réflexion a permis aussi de les prioriser, certains ayant pu être traités en cours d'exercice et d'autres abandonnés car les propositions n'étaient plus réalisables. C'est le cas de pistes d'agrandissement des locaux par exemple.

Pour l'année 2020 des questions essentielles qui concernent l'amélioration des restaurants scolaires, le recadrage des prestations d'accompagnement social offertes aux familles ou la question de notre dépendance aux tiers pour les salles d'éducation physique occuperont en sus de la gestion courante de l'école notamment sous son angle économique, les séances du Conseil de Fondation de L'ARC, une autre école.

Café des parents

Ce café de parents a été organisé conjointement par L'ARC, une autre école, L'ARC-Solidaire et l'association SAMED (Soutenir et Accompagner des Mères d'Enfants Différents). Il proposait aux parents de l'école de discuter de la difficile question de la prise de décision.

Dans un environnement strictement réservé aux parents présents, après avoir précisé les règles permettant de libérer la parole et de s'assurer du respect de chacun et de tous autour d'un exercice de présentation, les participants ont pu travailler à deux, sous la conduite de Kate Lindley, présidente de l'association et psychologue, sur le partage d'une décision concernant leur propre enfant dont chacun pouvait se sentir particulièrement fier.

« Ce sont nous, les parents, qui devons prendre les décisions concernant nos enfants. Parfois, nous avons peu de temps à disposition. Souvent, il nous manque des informations clefs et un encadrement soucieux et bienveillant, que ce soit médical ou éducatif. »

En partant de ce constat personnel, Kate Lindley a pu transmettre aux parents un outil d'aide à la décision élaboré par Josée Chénard, professeure en travail social à Québec.

Une douzaine de personnes, des mamans et des papas à qui la soirée était également ouverte, ont partagé ce moment convivial. En cette fin octobre, ils sont repartis mieux outillés pour comprendre qu'au final, il est bénéfique de séparer la prise de décision, qui est un processus, de la décision qui résulte de ce processus. Et ils sont surtout repartis riches de rencontres et de partage entre parents d'élèves d'une même école dont les provenances géographiques couvrent pratiquement tout le canton.

EXTRAIT D'UN COURRIER ADRESSÉ À MADAME ANNE EMERY-TORRACINTA PAR MONSIEUR HENRI SCHAERER.
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION L'ARC-SOLIDAIRE EN SEPTEMBRE 2019.

« Depuis 2016, … , l'association L'ARC-Solidaire joue un rôle complémentaire à celui de L'ARC une autre école et s'emploie à être un facilitateur social et économique en permettant à certaines familles d'élèves d'assainir leur situation pour favoriser le meilleur développement de leur enfant en cherchant les contacts utiles et les aides institutionnelles et privées. …

… Mme Silvia Steffen-Zosimo est devenue la coordinatrice sociale de l'association qui bénéficie du soutien d'une Fondation privée genevoise et de l'aide ponctuelle de quelques associations caritatives et communes genevoises. Au fil des années, l'accompagnement a revêtu une visée plus sociale et administrative en clarifiant les aides et les prises en charges par des services ou des organismes de l'État. Une trentaine de situations par année ont pu être réglées à satisfaction. …

… il semble bien que le rôle central de la coordinatrice sociale permet à L'ARC, une autre école, de remplir ses objectifs d'enseignement et d'éducation en favorisant cette passerelle vers les familles pour leur redonner confiance par le dialogue et la mise en œuvre d'aides concrètes. … »

EXPERIMENTER RENCONTRER

Réorganisation de L'ARC : la mission des psychopédagogues

Traditionnellement, au mois de juin, lors de colloques de fin d'année, chaque métier de l'équipe pluridisciplinaire peut faire part des collaborations positives mais aussi des problèmes rencontrés au sein d'un même corps de métier ou lors de regards croisés. Ainsi, il est possible de revenir sur une année de travail entre : Titulaires de classe, enseignants de soutien, psychopédagogues, logopédistes, éducateur, en prenant en compte toutes les combinaisons possibles.

C'est de ces constats mais aussi en fonction des besoins des élèves et de la complexité de la gestion des partenaires extérieurs - parfois très nombreux pour le suivi d'une même situation – que les collaborateurs et la direction de l'équipe ont été amenés à penser l'Arc autrement. La réactualisation des données des membres d'un réseau, leur coordination pour l'organisation des rencontres ainsi que la difficulté d'assurer un suivi qualitatif des décisions prises en réseau pour le bien de l'enfant sont d'autres éléments qui ont aussi participé cette

Confirmés dans leur décision par des résultats prometteurs de leur action auprès des élèves qui fait la part belle aux habiletés sociales, à la gestion des émotions et aux compétences transversales toujours plus nécessaires, les psychopédagogues ont en effet pu donner au suivi de l'élève, dès la rentrée 2019, une dimension individuelle s'inscrivant de plus en plus dans la durée. Ainsi, durant la procédure d'admission d'un élève à L'ARC, un psychopédagogue lui est déjà attribué. Avec la direction, le psychopédagogue rencontre les parents lors de l'entretien d'anamnèse, restitue ses observations à la fin du stage - quand celui-ci peut être réalisé - et continuera le suivi de son parcours à L'ARC quel que soit son âge, le degré dans lequel il est inscrit, la classe ou encore le projet de sortie. L'objectif est multiple :

- pouvoir être le gardien des informations concernant un élève et son environnement proche, ses besoins spécifiques, son projet et son évolution,
- s'assurer que les mesures définies pour chaque élève sont bien mises en place,
- assurer le lien indispensable avec la famille qui est le partenaire essentiel dans la réussite du projet et dont il est possible de témoigner de l'évolution de manière cohérente avec le temps.

L'apprentissage de ces habiletés s'organise autour de groupes de besoins. Co-animés, ils permettent d'explorer les dimensions telles que les émotions et l'estime de soi : ce sont des territoires qu'il faut faire vivre et partager tout en gardant une attention particulière à chacun des participants et à la trame fixée en amont de la séquence de travail. Pour qu'elle puisse être menée à bien, cette tâche nécessite une attention qu'une seule personne aussi professionnelle soit-elle, ne peut pas offrir.

Dans cette nouvelle organisation, le champ du soutien dans l'apprentissage des disciplines scolaires que les psychopédagogues occupaient auparavant est désormais confié aux enseignantes chargées de soutien pédagogique. C'est aussi parce que ce poste existe à L'ARC que cette redéfinition du rôle a été rendue possible. Elle permet aux psychopédagogues de retrouver l'essence de leur métier et de proposer aux élèves d'aller explorer des difficultés qui se doivent d'être travaillées car elles sont au cœur de tout processus d'apprentissage.

Le SPES,

SOUTIEN PÉDAGOGIQUE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ,

est destiné aux élèves des établissements primaires de l'enseignement obligatoire géographiquement voisins de L'ARC pour lesquels il est nécessaire de pouvoir offrir un accompagnement spécialisé afin de leur permettre de poursuivre leur cursus en enseignement régulier tout en répondant à leurs besoins spécifiques.

Cette collaboration au service d'un élève s'inscrit dans le cadre de l'école inclusive et vise à lui offrir un environnement scolaire plus adapté lui permettant de maximaliser son potentiel.

L'enseignant assure un soutien pédagogique voire parfois éducatif, pendant plusieurs périodes par semaine en fonction de ses besoins en accord avec l'octroi de la mesure par le Secrétariat à la Pédagogie Spécialisée (SPS).

L'enseignant de L'ARC intervient dans la classe pour proposer …

… pour l'élève

De structurer le travail par le séquençage des activités, la reformulation, l'adaptation du matériel scolaire
D'aménager l'environnement : sa place de travail, ses affaires ou son sac
De structurer le temps avec des outils adaptés : time-timer, plan journalier
D'apporter des outils pédagogiques et du matériel spécifique comme des cahiers de références, de supports visuels spécialement réalisés avec des pictogrammes, des activités pédagogiques ludiques et de manipulation
De favoriser l'intégration en travaillant parfois de scénarios sociaux, des habiletés sociales
De stimuler l'autonomie
De développer l'estime de soi ou la motivation avec parfois l'emploi d'outils d'émulation

… pour la classe

D'aider et être disponible
De favoriser des liens
De partager des outils pédagogiques et du matériel spécifique

… pour l'enseignante ou l'enseignant

D'écouter
De partager
De conseiller
De favoriser des liens entre les acteurs des réseaux auxquels il participe voire qu'il organise
De présenter des ressources, des apports théoriques (livres, publications, sites Internet)
De collaborer à l'évaluation par ses observations et la rédaction de rapports et de bilans
Dans la première partie de l'année 2019, 4 enseignants ont été engagés au service de cette mission tout en gardant une partie de leur poste à l'ARC. En effet il est primordial que l'enseignant détaché puisse compter sur le soutien de ses collègues de l'équipe pluridisciplinaire afin de bénéficier de leur expertise comme s'il s'agissait d'un élève de l'école de L'ARC.

De janvier à août, les taux partiels cumulés représentaient une ressource de 1,75 ETP mis au service de 14 élèves répartis dans 5 établissements inscrits dans des classes de 8 écoles différentes.

A la rentrée 2019, c'est l'équivalent de deux postes qui a pu être rendu disponible pour cette prestation afin de poursuivre certains des projets existants et accueillir de nouveaux élèves.

ACCOMPAGNER FAVORISER

L'ARC en un clin d'oeil

Nom de la structure	L'ARC, une autre école
Lieu	Chemin de la Mousse 100, 1226 Thônex
Type de population	selon la provenance, • soit des élèves qui ont beaucoup progressé en CMP et qui sont en mesure de suivre une classe de 10 élèves . • soit des élèves pour qui malgré les aménagements ou les adaptations, l'enseignement régulier ne pouvait pas répondre à leurs besoins. Un panel assez large de profils : trouble DYS multi, TSA, troubles attentionnels avec ou sans hyperactivité, décrochage scolaire … Points communs : estime de soi très abimée mais possibilité de progresser (compétences cognitives présentes car théoriquement pas de DI) malgré tout en échec scolaire dans leur école. Situation sociale, familiale souvent très perturbée : création d'une association de soutien, L'ARC-Solidaire.
Âge	De 6 à 13 ans
Capacité d'accueil	70 élèves
Provenance	Deux provenances : • Des élèves issus de structures de type CMP soit de l'OMP soit du subventionné (Comptines, Florissant, Petite Ourse ou Horizon, Arc-en-Ciel par exemple. • Des élèves issus de classes de l'enseignement régulier ou parfois d'écoles privées.
Structure de suite	Pour certains un possible retour en EO (le taux est fluctuant selon les années mais on est sur du 20%), le CO l'Acore, le CO Bersot (écoles privées bourse possible de la FHW). Peu de projet en CLI car généralement se pose la question du grand groupe et de la capacité de l'élève à le supporter (compétences de relations sociales).
Encadrement	Équipe pluridisciplinaire composée d'ens. spécialisés (7 postes de TIT ou 1, 75 ECSP), de 2, 5 psychopédagogues, de 2,5 logopédistes, d'un éducateur + une en cours de formation et une psychomot. Stage de 3ème) 1 des accompagnants pour le repas de midi. 7 classes de 10.
Horaire de prise en charge	Dès 8h00 en fonction de l'arrivée des bus (au plus tard 8h30) jusqu'à 15h30, Récréation du matin 30 minutes, pause de midi 1h15.
Document d'évaluation	Un bulletin scolaire semestriel. Evaluation des apprentissages en cours de période + activité bilan qui reprend l'ensemble des apprentissages travaillés dans une activité bilan. L'expression de l'évaluation se fait avec des points de couleurs type feux de circulation : vert OK, orange attention, rouge il faut reprendre. Pas de redoublement. Certains élèves passent les EC avec ou sans adaptation.
Document de suivi de l'élève	PEI propre à L'ARC (pour le renouvellement des mesures de pédagogie spécialisée ou lors d'un changement d'école). Fiche de suivi interne qui permet de noter toutes les rencontres et les objectifs et/ou décisions discutés en entretien, par téléphone ou en réseau. Le psychopédagogue est responsable du suivi de l'élève durant tout le temps de sa scolarité à l'ARC.

Marché de Noël

Si le projet d'une action humanitaire et de solidarité existait dans la tête de plusieurs membres de l'équipe de L'ARC, les occasions de la réaliser en lui offrant un maximum de sens avaient manqué jusque-là.

L'année 2019 marquée par le choix d'explorer les droits de l'enfant a été le déclencheur de cette action qui a rassemblé parents, élèves, professionnels, amis et voisins de l'école. L'équipe a choisi d'organiser un marché de Noël, en faveur de l'association **Graine de Baobab**. Plusieurs classes ont travaillé avec cette association, déjà depuis la rentrée. Des ateliers ont été menés durant la semaine de cohésion autour des actions de l'association dans les écoles du Burkina Faso.

Le marché de Noël a eu lieu dans notre école le samedi 7 décembre. Les objets confectionnés par les élèves lors de décloisonnements entre toutes les classes ont été vendus pour financer du matériel d'hygiène dans différentes écoles du Burkina Faso. Les adultes de l'école et des parents ont proposé une petite restauration ainsi que des activités pour les enfants. L'ensemble de fournitures nécessaires à leur confection a été offert par l'ACASE de manière à ce que la totalité de la somme récoltée durant cette vente - à laquelle les élèves ont été actifs - puisse être reversée à Graine de Baobab.

L'ambiance de cette manifestation a été qualifiée spontanément par la majorité des personnes comme une belle réussite. Les visiteurs étaient nombreux tout au long de ce marché, les stands étaient magnifiques et les objets réalisés par les élèves ont pu être mis en valeur dans un décor féérique. De nombreux parents ont été touchés de ce qui avait organisé pour les enfants : bien sûr pour ceux des écoles burkinabées mais aussi pour les étincelles de fierté qu'il y avait dans les yeux de leur propre enfant.

Au final, un peu plus de 2'300 CHF ont pu être versés à l'association qui a pu acquérir un matériel précieux pour les écoles qu'elle soutient. Dans un courrier de sa présidente, Mme Eliane Longet, l'association a pu tout d'abord souligner l'engagement de tous les acteurs de L'ARC et des élèves en particulier et décrire le matériel qu'elle avait pu acheter au service de l'amélioration du bien-être de presque 8'000 enfants de 7 à 20 ans :

- 66 bidons pour aller chercher l'eau au forage et la conserver dans les classes,
- 453 gobelets, 182 bouilloires, 13 paniers poubelles, 59 lave-mains,
- 144 seaux, 41 balais brosse, 41 râteaux, 1 pelle, 1 pioche, 5 têtes de loups (pour enlever les toiles d'araignée au plafond), 173 balais,
- Du savon liquide fabriqué localement pour toutes les 152 classes concernées.

De plus, l'argent récolté à Thônex lors de ce marché permettra de planter 240 arbustes pour faire une haie tout le long du grillage pour deux écoles qui ont un jardin, et de planter 22 arbres fruitiers dont les fruits seront à disposition des élèves.

Acronymes & Cie

Comme tout milieu professionnel, l'école n'échappe pas à l'utilisation d'un vocabulaire parfois hermétique pour les non-initiés et qui pourtant est largement utilisé dans les communiqués, les séances d'information, les entretiens ou dans ce rapport d'activités …

En 2018, j'avais partagé avec vous différents acronymes liés à l'orientation d'un élève dans l'enseignement spécialisé : SPS, SPES, PES, PEI.

Cette année, je souhaite partager avec vous, les deux principaux offices étatiques avec qui L'ARC, école privés spécialisée subventionnée collabore et l'association faitière à laquelle elle appartient afin justement de discuter de manière cantonale de ces enjeux de collaboration.

OEJ

L'office de l'enfance et de la jeunesse dispense chaque année des prestations en faveur de près de 100'000 enfants et jeunes du canton. L'OEJ est composé de sept services organisés en trois pôles de compétence. Il pilote, organise, coordonne ou réalise des prestations de promotion, prévention, protection et surveillance. L'office agit en collaboration avec ses partenaires publics et privés, pour le développement des enfants et des jeunes et dans le respect de leur intégrité.

OMP

L'office médico-pédagogique, créé en 2010, tend à ce que tout enfant puisse suivre une scolarité normale. L'OMP couvre ainsi deux grands groupes de prestations :

- Enseignement spécialisé (structures et dispositifs de prévention et de soutien)
- Soins, promotion et prévention de la santé psychique (consultations, centres et interventions en milieu scolaire)

L'OMP accomplit une mission d'aide aux enfants et aux adolescents présentant des troubles d'apprentissage, des troubles psychologiques, des défauts de langage, des affections nerveuses, sensorielles ou motrices. L'Office offre également une aide dans les cas de polyhandicap, de troubles sensoriels comme la cécité, ou de troubles complexes comme l'autisme.

AGOEER

L'association genevoise des organismes d'enseignement, d'éducation et de réinsertion a été fondée en 1965. Elle regroupe 12 institutions actives dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement et de la réinsertion. L'AGOEER est un groupement d'intérêts qui remplit une fonction indispensa¬ble au maintien de relations suivies avec les pouvoirs publics, les services sociaux et les syndicats.

AMELIORER EMANCIPER

Visite de Mme Capeder

Directrice de l'office Médico-Pédagogique

RENCONTRER

La directrice de l'Office Médico-Pédagoogique, Mme Sandra Capeder est également venue découvrir L'ARC et rencontrer l'équipe dans le courant de l'année. Lors de sa visite, en présence du Président de la Fondation L'ARC, une autre école, des informations - un rapide historique de L'ARC – ont été transmises et des explications ont été données notamment sur le fonctionnement de L'ARC, et plus particulièrement celui de l'équipe pluridisciplinaire.

Des points chers au Conseil de Fondation ont été évoqués avec Mme Capeder : ils ont suscité des discussions passionnantes et passionnées placées sous le signe de la complémentarité au service des besoins des élèves.

C'est avec beaucoup d'attention que Mme Capeder a pu entendre certaines problématiques et apporter des éclaircissements utiles pour les années à venir. Ainsi à la volonté affirmée de L'ARC de ne pas être considérée comme une structure de plus de l'OMP, Mme Capeder confirme que le critère géographique n'est pas le seul qui intervienne.
Elle reconnait toutefois qu'à un certain moment, il y a pu avoir une forme de glissement. L'ARC n'est pas considérée comme le regroupement spécialisé de la région Arve et Lac. Comme dans toutes les structures spécialisées et l'école plus généralement, la population et le contexte des élèves de L'ARC ont changé. Pour la directrice de l'OMP, l'orientation ne doit plus se faire « mécaniquement » mais en prenant en compte les spécificités. Les DESI doivent chercher, en collaboration avec les partenaires, les meilleurs lieux d'orientation. Leur rôle dans la PES, dont elle précise qu'elle n'est pas un outil de planification, devrait néanmoins encore évoluer dans ce sens. L'orientation à L'ARC est possible pour « tous » !

Fin novembre 2019, une rencontre entre les DESI et les directeurs des institutions spécialisées a justement eu lieu pour permettre une présentation de toutes les structures existantes à tous les DESI, dans le but de permettre ou faciliter la meilleure orientation de l'élève en fonction de ses besoins.

Mme Capeder précise également la création d'une nouvelle structure de l'OMP dans la région.

Concernant le public-cible, une discussion s'engage sur un accueil plus large des élèves durant leur cursus scolaire : plus tôt et plus tard dans l'âge. Les zones de tension sont en effet chez les petits et dans le secondaire I. Clairement la capacité à réagir d'une structure subventionnée comme L'ARC est limitée dans son action par le contrat qui la lie à l'État et pour lequel le plan financier est construit pour une durée de quatre ans. Mme Capeder est ouverte à la possibilité de contribuer aux démarches du Conseil de Fondation auprès de l'OEJ afin de permettre l'extension du contrat de prestation : par exemple en vue d'un « agrandissement » de L'ARC ou de la création d'une école sur la rive droite par exemple.

Semaine de cohésion

Le bilan du camp de 2018 nous avait amenés à nous interroger sur le choix d'une semaine de camp, qui, en fonction de l'évolution des besoins des élèves nécessitait tellement d'adaptations qu'elle ne remplissait plus ni ses objectifs du vivre ensemble, ni toute forme d'identification et d'appartenance à une école.

En tenant compte de ces constats, la proposition de 2019 a été celle d'une semaine d'activités culturelles, sportives et artistiques organisées sur la journée, avec des moments communs tels qu'une sortie à St-Cergues avec toute l'école ou des repas préparés et partagés tous ensemble.

Le brainstorming préalable au processus de préparation d'une telle manifestation a permis de dégager des tendances qui ont marqués l'organisation de cette semaine appelée « semaine de cohésion ».

Durant ces quelques jours, se sont alternés des ateliers décloisonnés dans l'école autant pour préparer les repas que pour confectionner des éléments de décoration du bâtiment tout en renforçant la notion d'appartenance au groupe. Il y a aussi eu des moments de partage avec les animatrices de l'association Graine de Baobab à l'issue desquels il est prévu de collaborer pour un projet de soutien de leur action auprès d'écoles du Burkina Faso ou encore pour des sorties en nature ou au bord du lac.

Un moment fort de la semaine a été la sortie à Basse-Ruche. Dans ce lieu parfaitement adapté, les élèves se sont initiés au foot-golf au tir à l'arc et ont pu surmonter leurs craintes en se laissant flotter dans l'air, solidement harnachés aux impressionnantes tyroliennes.

Les « escapes class-room » spécialement préparés pour l'occasion en lien avec les droits de l'enfant ont demandés aux équipes composées d'élèves de différentes classes de faire preuve de cohésion et de collaboration afin de résoudre les énigmes faisant appel à des compétences très diversifiées afin de retrouver dans un temps donné … la clé de la classe les libérant de cet « enfermement » très relatif !
Enigme : le nombre mystère
Le nombre que l'on cherche est plus grand que 10, plus petit que 29 et ne contient pas de 2. La somme des chiffres est égale à 9.

Tous les sens en alerte, les élèves ont dévoré les énigmes les unes après les autres … et tous sont sortis grandis de ces épreuves en décodant les messages secrets porteurs de sens à leurs yeux très porteurs tels que celui emprunté à Zinedine Zidane : « Les performances individuelles, ce n'est pas le plus important. On gagne et on perd en équipe. »
Le ballon, un très gros celui-ci, a été le centre d'une initiation au « Kinball », qui est un jeu qui fait appel justement aux compétences d'une équipe.

Dans les Bois de Jussy, les plus jeunes de l'école ont pu observer la faune et la flore sous les conseils avisés et bienveillants des animateurs de Pronatura.

Le bilan global est positif et nous invite à imaginer une nouvelle semaine de cohésion pour le mois de septembre 2020.

L'ARC
UNE AUTRE ÉCOLE

Sous la responsabilité d'une fondation à but non lucratif reconnue d'utilité publique, L'ARC, au bénéfice d'un contrat de prestations avec le Département de l'Instruction Publique (DIP) est un établissement privé entièrement subventionné par l'Etat de Genève. Depuis 1987, elle offre des prestations d'enseignement spécialisé pour des élèves de la 3P à la 8P orientés dans cet établissement par la direction de l'Office Médico-Pédagogique (OMP).

Alternative reconnue à une orientation d'un-e élève dans une structure spécialisée publique, L'ARC s'inscrit volontairement dans un processus de collaboration avec ces structures, avec celles de l'Enseignement Obligatoire (EO) – les établissements primaires et du secondaire 1 spécialisés ou ordinaires -, différents services du DIP : Office de l'Enfance et de la jeunesse (OEJ), Office Médico-Pédagogique (OMP), le Service Santé de l'Enfance et de la Jeunesse, l'UNIGE …) et plus largement avec différents services de l'Etat tels que le Service de Protection des Mineurs (SPMi) ou l'Hospice Général (HG), par exemple.

Membre de l'Association Genevoise des Organismes d'Education, d'Enseignement et de Réinsertion (AGOEER), L'ARC prend part aux débats publics et inscrit sa mission dans les choix politiques du Département de l'Instruction Publique tel que le concept général d'école inclusive pour adapter son projet sans pour autant se départir de ses compétences et de ses spécificités qui lui confèrent une place unique dans le Canton.

Depuis 2014, L'ARC, une autre école (ci-après L'ARC) a renouvelé annuellement avec succès, son certificat du Quality School Certificate (système de référentiel de qualité pour la certification des institutions scolaires QSC) délivré par l'organisme de certification ProCert. Par ailleurs, depuis novembre 2016 L'ARC est accréditée par la direction de L'Office de l'Enfance et de la Jeunesse (OEJ).

Avec le soutien de la République et Canton de Genève, département de l'instruction publique, de la culture et du sport